

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Poulligny Saint Pierre

De : Yann et Marie-Agnès <yachau2@wanadoo.fr>

Date : 23/11/2018 13:55

Pour : <pref-be-ep-eolienpoullignystpierre@indre.gouv.fr>

Monsieur et Madame les Commissaires enquêteurs,

Je tiens à vous signifier mon opposition ferme à tous projets éoliens principalement pour les raisons suivantes :

1. Scandale financier constitué par le rachat d'EDF à 80 € le mégawattheure au lieu de 55€, financé par les contribuables sur les factures d'électricité et par l'intermédiaire de la TICPE (la différence entre le prix habituel et les prix subventionnés mentionnés ci-dessus se monte à un total de 150 milliards d'euros rien que pour les projets déjà engagés pour les vingt ans à venir (sources : délibération Commission de régulation de l'énergie de juillet 2018 et rapport de la Cour des compte d'avril 2018).
- Pollution visuelle de nos paysages et de notre patrimoine architectural
- Pollution des sols par les milliers de m3 de béton qui pollueront les nappes phréatiques
- Destruction de la faune lors des passages migratoires importants et des espèces de chiroptères en grand nombre dans nos régions
- Dévalorisation des biens immobiliers
- L'impact sur la santé produit par les infrasons cf colloque international de Paris sur les bruits et les infrasons générés par les éoliennes industrielles du 16/11/2018
- Energie alternative qui nécessite des sources d'énergies fossiles complémentaires contribuant au réchauffement climatique par leurs émissions de carbone. L'université d'Harvard a d'ailleurs récemment révélé le réchauffement de l'air provoqué par les pales éoliennes, qui contribuent donc, directement, au réchauffement climatique. On aggrave ainsi doublement le phénomène qu'elles sont censées éviter.

Soyez assurés, Monsieur, Madame les Commissaires-enquêteurs, de toute ma considération.

Yann Chaumette

Le Bergeault à Liglet 86290



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)